



Atelier « Planifier et budgétiser votre projet associatif »

Première étape

1

Valider définitivement vos objectifs stratégiques et opérationnels

Deuxième étape

2

Elaborer votre plan d'action de façon détaillée en prenant en compte l'ensemble des moyens dont les moyens financiers

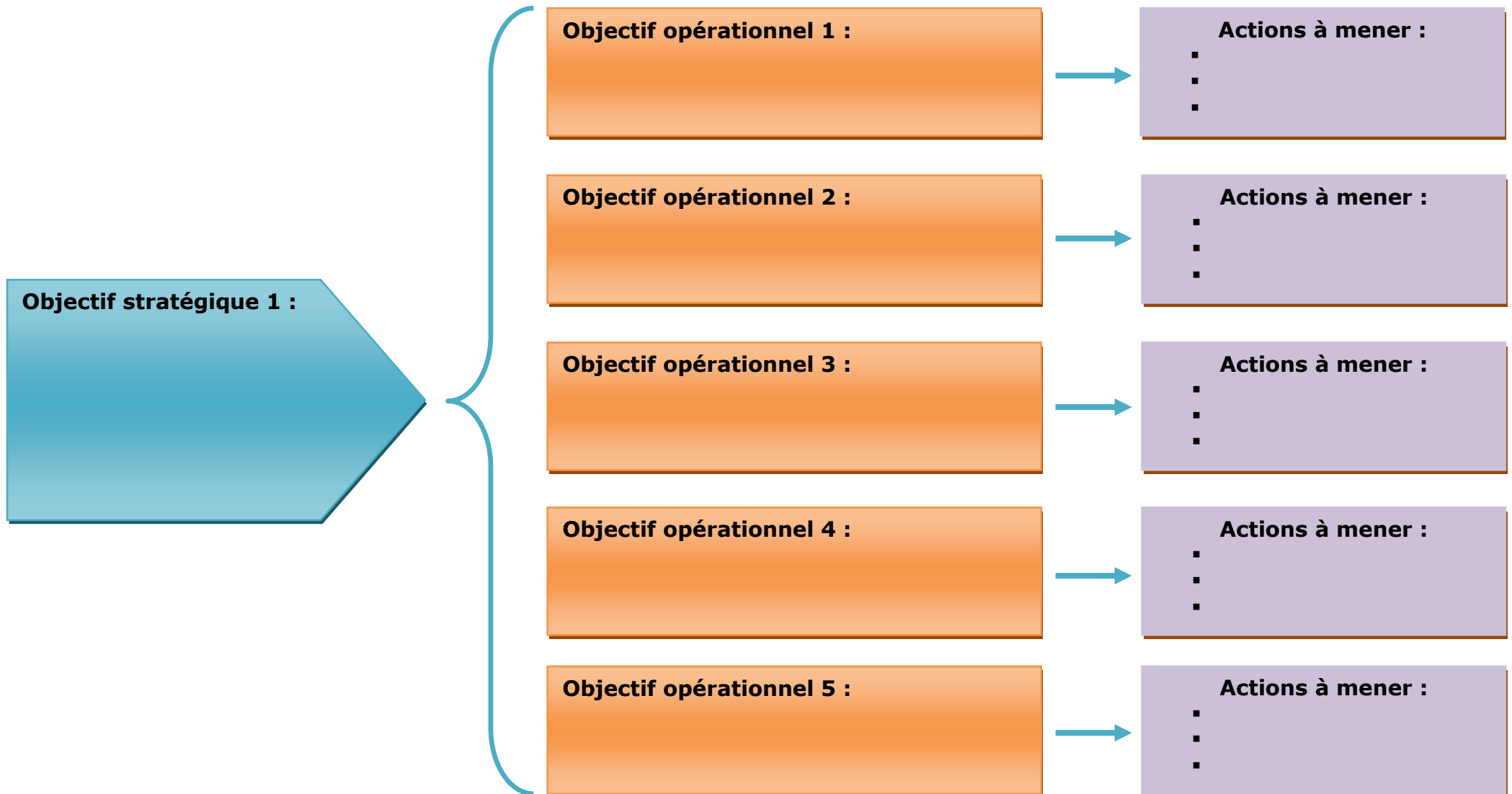
Troisième étape

3

Réaliser votre budget prévisionnel de façon pertinente en fonction des dépenses affectées à chaque action

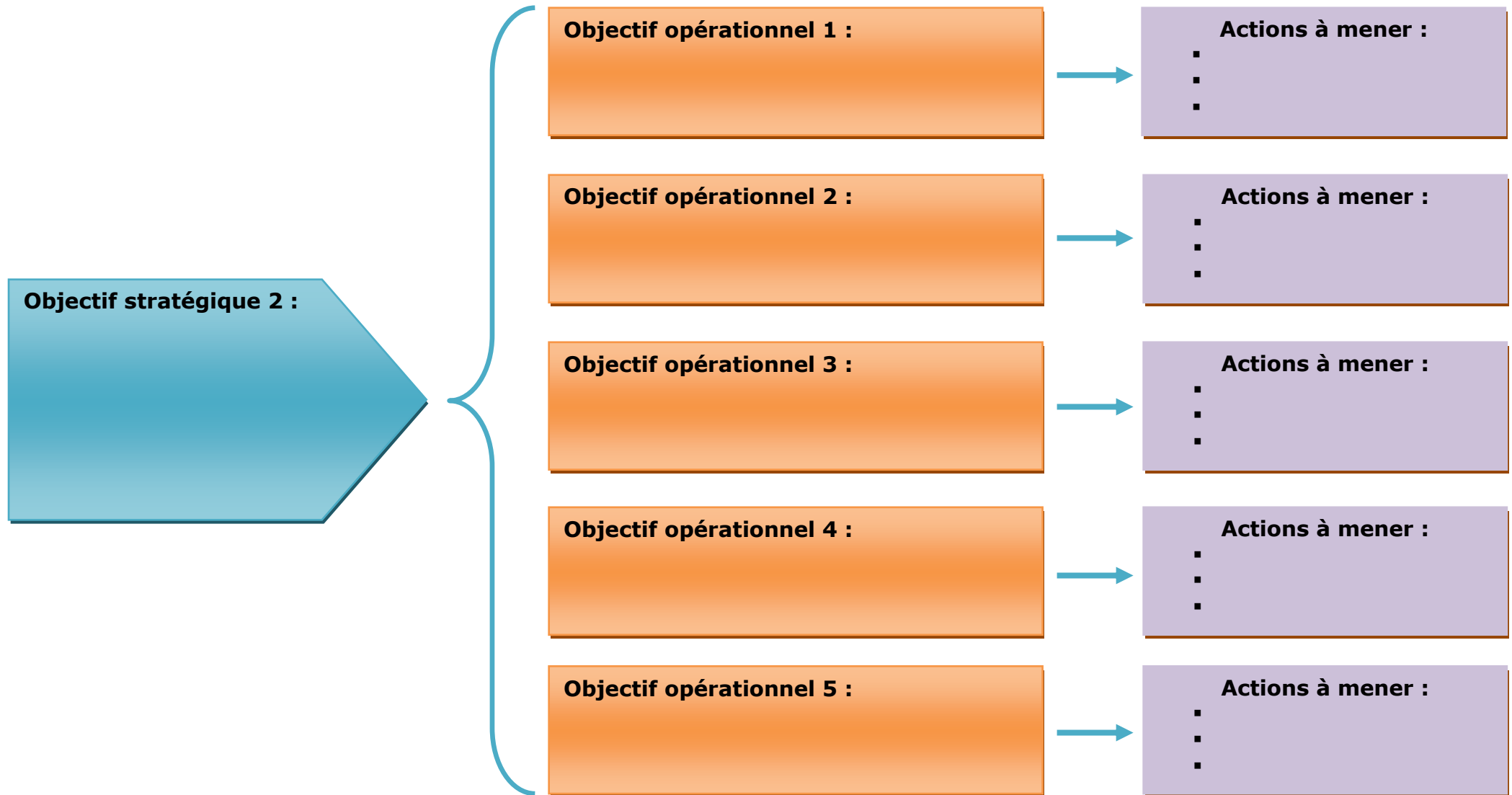


Etape 1 – validation de l'objectif stratégique 1





Etape 1 – validation de l'objectif stratégique 2





Etape 2 – plan d'actions pour l'objectif stratégique 1

Objectif opérationnel	Actions	Moyens à mobiliser			Priorités	Dates de début/ date de fin
		Humains	Financiers	Autres		



Etape 2 – plan d'actions pour l'objectif stratégique 2

Objectif opérationnel	Actions	Moyens à mobiliser			Priorités	Dates de début/ date de fin
		Humains	Financiers	Autres		



Exemple d'un modèle de budget lien avec une demande de subvention

CHARGES	Prévision ¹	Réalisation ¹	%	PRODUITS	Prévision ¹	Réalisation ¹	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat				70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitation²			
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs				-			
Locations immobilières et immobilières				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
Divers				-			
62 - Autres services extérieurs				Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Rémunération des personnels				Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personnel				75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante				<i>Dont</i> cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
68- Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées à l'action							
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges				Total des produits			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			
La subvention de € représente % du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.							



STRUCTURE DU COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	N-1	N	PRODUITS	N-1	N
60 Achats : groupe des achats de matières, fournitures, petit matériel (combustibles, produits d'entretien, fournitures de bureau, carburants)			70 Services : Produits des prestations assurées par l'établissement, différentes cessions ou prestations de services		
61/62 Services extérieurs - Autres services extérieurs : charges externes autres que les achats (location et charges, entretien, assurances, documentation, honoraires, transports, déplacement, Poste et télécommunication...)			74 Subventions : de l'Etat, des différentes collectivités territoriales...		
63 Impôts et taxes : (taxes assises sur les salaires, impôts locaux...)			75 Autres produits de gestion : Collectes, dons, cotisations des membres...		
64 Charges de personnel : rémunération et charges sociales correspondantes.			76 produits financiers : Revenus des placements.		
65 Autres charges de gestion : Notamment cotisations, subventions de fonctionnement versées, frais sur créances irrécouvrables...			77 produits exceptionnels : Ceux qui n'entrent pas dans la gestion normale et courante (dons à caractère exceptionnel, profits divers et sur exercices antérieurs...)		
66 Charges financières : intérêt des emprunts et des dettes, moins-values sur cessions de valeur de placements.					
67 Charges exceptionnelles : Celles qui n'entrent pas dans la gestion courante et normale (pénalité, libéralité, pertes diverses et sur exercices antérieurs...)					
68 Dotation aux amortissements : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Amortissement (constatation comptable de la dépréciation de la valeur d'un élément d'actif, matériel mobilier..., résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou tout autre chose...) ✓ Provisions (Constatation comptable des risques et des charges que des événements survenus en cours ou à la fin de l'année rendent probables quant à leur objet mais dont la réalisation est encore incertaine (ex : grosse réparation, litiges...)) 					